

Union nationale/Après sa nomination au gouvernement Patrick Eyogo Edzang exclu des rangs de l'UN

J.K.M

Libreville/Gabon

Quelques semaines après sa nomination au sein de l'équipe "Issoze Ngondet 2", le ministre de l'Eau et de l'Énergie, s'est vu radié des effectifs de cette formation politique de l'opposition dont il était un des cadres. Et sous la bannière de laquelle il avait été élu député de la commune de Bitam.

ON s'y attendait un tout petit peu. En effet, réuni le 5 septembre dernier, le Bureau national de l'Union nationale (UN) a exclu Patrick Eyogo Edzang des rangs de ce parti politique de l'opposition membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR). Même si la décision consacrant son exclusion ne le mentionne pas, on peut aisément imaginer que la fin de son histoire d'amour avec le parti di-



Photo : Arislide Moussevou/L'Union

Suite à son exclusion, Patrick Eyogo Edzang devrait perdre son mandat électif.

rigé par Zacharie Myboto est motivée, en grande partie, par son entrée au "gouvernement Issoze Ngondet 2" en qualité de ministre de l'Eau et de l'Énergie. D'autant plus que, on se souvient qu'avant lui, Estelle Ondo, ancienne vice-présidente de l'UN, s'était vue radiée, au sortir de l'élection présidentielle d'août 2016, des effectifs de cette for-

mation politique, au lendemain de sa nomination au gouvernement "d'ouverture" comme ministre de l'Économie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion des écosystèmes. Quoiqu'il en soit, avec cette nouvelle exclusion, Zacharie Myboto et les siens semblent ne pas se départir de la ligne qu'ils



Photo : SNN/L'Union

Vue partielle des membres du directoire de l'UN.

se sont tracés depuis le dernier scrutin présidentiel : ne pas transiger avec certains des leurs qui, au mépris de la discipline du parti, acceptent d'intégrer des gouvernements formés par le pouvoir actuel. Dans tous les cas, l'exclusion de M. Eyogo Edzang entraîne de facto la perte de son mandat de député de la commune de Bitam et devrait, au regard des

dispositions de la Constitution, conduire à l'organisation d'une élection législative partielle. L'article 39 alinéa 2 de la Loi fondamentale dispose, en effet, que : "Toutefois, en cas de démission ou d'exclusion dans les conditions statutaires d'un membre du Parlement du parti politique auquel il appartient au moment de son élection, et si ce parti a présenté sa

candidature, son siège devient vacant à la date de sa démission ou de son exclusion. Il est alors procédé dans un délai de deux mois au plus, à une élection partielle". Réagissant à son exclusion, Patrick Eyogo Edzang a dit "prendre acte" de son exclusion (Lire ci-dessous). Reste à savoir quel sera son nouveau point de chute ?

Réaction de Patrick Eyogo Edzang

" Le divorce a été prononcé lorsque je me suis engagé dans une opposition progressiste et républicaine "

Propos recueillis par. JKM

Libreville/Gabon

"J'AI pris acte de mon exclusion de l'Union nationale. Les instances dirigeantes de cette formation politique ont juste anticipé sur ce que j'avais déjà initié avec mon équipe et qui devait se formaliser dès mon retour de

mission à Tel-Aviv. Le divorce a été prononcé dès lorsque je me suis engagé dans une opposition progressiste et républicaine. Ils ne m'ont pas suivi cette fois-ci comme quand j'étais le premier à déclarer mon soutien à une candidature qui n'était pas celle du parti. J'avais reçu des sanctions avant qu'ils ne se résolvent finalement à le rejoindre et en devenir l'un des chantres. En politique, quand on ne partage plus la même

vision, il est normal que l'on se sépare. Je reste toujours engagé dans le combat d'un Gabon meilleur où chaque Gabonais pourrait vivre et mourir décemment. C'est la raison pour laquelle, je ne ménage aucun effort pour participer à toute initiative républicaine et patriotique qui répond à cette vision. Pour le reste, je laisse le temps être juge de nos positions. Je lance un appel solennel à tous les amis et

à tous qui croient en ma démarche de me suivre et de sortir de la peur du "qu'en dira-t-on" pour la reconstruction d'une nouvelle république initiée par les Actes du Dialogue. L'UN est devenu une montgolfière qui se déleste pour gagner de l'altitude. Comme me le disait un de mes plusieurs sympathisants qui me réaffirmaient leur soutien indéfectible, je cite : "l'UN vient de perdre le capitaine"."

Suite à la démission de Annie Léa Meye du CNR/trois questions à...Francis Hubert Aubame

C'est avec regret que nous voyons Annie Léa Partir

Propos recueillis par : C. O.

Libreville/Gabon

Telle est la réaction du président du parti de l'opposition "Souverainistes-Ecologistes", à la suite de la décision de Mme Annie Léa Meye, de quitter ladite formation politique membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) qui soutient Jean Ping.

L'union. Monsieur le président comment avez-vous accueilli la démission, le week-end dernier, de Mme Annie Léa Meye, vice-présidente de votre parti politique qui soutient de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) ?

Francis Hubert Aubame : J'étais déjà informé avant ce samedi de ce que Mme Annie Léa Meye allait faire une déclaration. Elle est venue m'informer de ce qu'elle devait dire. Connaissant la ligne de notre parti, nous avons jugé utile, de commun accord, qu'elle démissionne pour retrouver sa liberté de parole. Nous avons publié dans les réseaux sociaux, sa lettre de démission adressée au président que je suis et la déclaration du parti à l'issue de notre réunion hebdomadaire qui s'est tenue le mardi 5 septembre dernier. Le



Photo : Chris OYAME

Le président des Souverainistes-Ecologistes, Francis Hubert Aubame, répondant à nos questions.

parti a constaté et acté cette démission. Nous n'assurons pas le service après vente de cette situation. Les choses sont claires. De notre côté, nous devons nous focaliser sur les objectifs que nous nous sommes fixés, c'est-à-dire, la prise de fonctions du président Jean Ping. Pour sa part, elle va se fixer sur ses objectifs. Quand bien même, nous avons essayé de la dissuader. Vous savez que nous sommes ensemble depuis 2009 dans le combat pour l'alternance. Mais, encore une fois, nous avons dit dans la déclaration du parti qu'elle exerce son

libre-arbitre. Nous avons usé de tous les arguments possibles pour lui faire comprendre que ce n'est pas la bonne voie. Elle a jugé que c'est la voie qu'elle doit emprunter. Elle est libre de le faire.

Mme Annie Léa Meye justifie sa démission par le fait que l'entourage du président Jean Ping use de la dictature de sa proximité avec ce dernier pour créer un climat délétère fait de suspicion au sein de la CNR. Quel est votre commentaire ?

- Mme Annie Léa n'avait pas de contrat explicite avec la galaxie Jean Ping. Elle avait signé une fiche d'adhésion au parti "Souverainistes-Ecologistes" dont elle était l'un des vice-présidents. Vous savez, cette galaxie est composée des gens qui viennent d'horizons très divers et qui viennent chacun avec ses raisons. Je crois que le plus important c'est que nous avons une contradiction principale, qu'est le "système Bongo-PDG". C'est ce que je lui disais souvent. Même s'il y a d'autres contradictions, elles ne sont que secondaires. Pour le moment nous devons mettre tous nos efforts sur la contradiction principale.

En toute honnêteté, ne regrettez-vous pas cette démission, au regard du degré

de militantisme de votre ancienne vice-présidente que nombreux décrivent comme étant une "opposante battante et rassembleuse" ?

- Je ne peux pas dire que nous ne sommes pas gênés par son départ. Mais je crois qu'un travail est fait depuis des années. Nous avons une base de données, un fichier extrêmement important des militants du parti. C'est ce qui est important. Au niveau des dirigeants, il y en a ceux qui partiront de différentes manières et ceux qui vont poursuivre le combat. On dit que les cimetières sont remplis des gens indispensables. Ceci dit, c'est avec regret que nous voyons Annie Léa partir. Parce qu'elle s'est vraiment battue dans le cadre du combat que nous menons. Nous pensons que la route qu'elle emprunte n'est pas la bonne. L'avenir nous le dira. Mais le parti est une structure organisée. Comme on dit souvent, un seul doigt ne lave pas la figure. C'est la conjugaison des forces qui fait avancer les choses...Le parti a fait un travail important et continue à travailler pour être présent sur le terrain. Nous sommes aujourd'hui à 2 200 militants. Nous sommes dans un combat difficile, un combat assez particulier dans sa configuration. Mais, nous ne devons pas perdre de vue l'essentiel.